



**Cabinet de l'IA-DASEN**

Tarbes, le 1er décembre 2025

Affaire suivie par :

Cabinet

Tél : 05 67 76 56 58

Mél : cabinet65@ac-toulouse.fr

L'Inspectrice d'Académie

Directrice Académique des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées

10 Rue Amiral Courbet

BP 11630

65000 TARBES

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
S/C de Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

**Objet : Journée de la laïcité à l'Ecole de la République – 120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de 1905**

Madame, Monsieur,

Le 9 décembre nous commémorons le 120<sup>ème</sup> anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, portée devant l'Assemblée Nationale par M. Aristide Briand le 9 décembre 1905. Ce texte en affirmant plusieurs principes, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, la liberté de conscience, le respect de toutes les croyances, la neutralité et l'indépendance de l'Etat, est fondateur de la Laïcité en France et porte en lui l'esprit de l'école publique.

Le chapitre 1<sup>er</sup> du Code de l'Education indique que « *outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République...* ». C'est donc à vous, Mesdames et Messieurs, qu'il revient, par la qualité de votre posture professionnelle, de porter auprès de vos élèves les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de coopération et de solidarité, en associant à votre action l'ensemble de la communauté éducative.

Dans chaque établissement, cette journée de commémoration doit être vécue de façon simple et concrète. Elle doit permettre, par une mise en projet, de prendre plaisir à faire ensemble et d'amener chaque élève à prendre conscience progressivement que la laïcité n'est pas un interdit mais un droit qui garantit la liberté de conscience et qui fonde l'action commune.

Afin de vous accompagner dans ce travail, vous trouverez en annexe une liste de ressources disponibles pour vous aider à construire les séances les mieux adaptées à l'âge des élèves, dans chaque classe.

Je vous invite, cette année, à vous saisir tout particulièrement de l'enregistrement, recueil de paroles d'élèves sur la Laïcité réalisé par l'école de Rabastens, pour initier des débats prenant appui sur la Charte de la Laïcité à l'Ecole, et à en garder trace.

Je tiens ici à vous témoigner toute ma confiance et à vous remercier par avance pour votre engagement qui participe du lien social et de l'éducation de la jeunesse de notre pays.

L'Inspectrice d'Académie

Anne MIQUEL VAL

# ANNEXE

## Outils et ressources

Journée de la Laïcité à l'Ecole

[Les 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale](https://www.eduscol.education.fr/120-ans-de-la-loi-du-9-decembre-1905)

Charte de la Laïcité

<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo33/MENE1322761C.htm>

Outils et ressources enseignants

<https://view.genially.com/626931cfdb8ef00185bc5f2>

Site académique Laïcité Valeurs de la République

<https://www.ac-toulouse.fr/l-equipe-academique-valeurs-de-la-republique-121783>

Outils et ressources Eduscol

<https://eduscol.education.fr/1620/la-laicite-l-ecole-outils-et-ressources>

Outils et ressources Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/valeurs-de-la-republique.html>

Le Parcours citoyen de l'élève

<https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>

Plan Laïcité – circulaire du 9 Novembre 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo42/MENG2232014C.htm>

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.  
Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.  
Elle respecte toutes les croyances... »